

INDICATEURS QUALITÉ DE LA PRISE EN CHARGE AU CENTRE HOSPITALIER DE DOUAI

Le Centre Hospitalier de Douai présente ici des indicateurs pour l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins (IQSS) coordonnée par la Haute Autorité de Santé.

Réhospitalisations entre 1 et 3 jours après intervention pour lithiase urinaire

2025



dans la norme

Mesure des réhospitalisations entre 1 et 3 jours après une intervention par voie transurétrale ou transcutanée pour lithiase urinaire réalisée en ambulatoire, en dehors de l'urgence et avec une sortie le jour même vers le lieu de résidence.

Réhospitalisations entre 1 et 3 jours après cholécystectomie

2025



dans la norme

Mesure des réhospitalisations entre 1 et 3 jours après une cholécystectomie sans exploration de la voie biliaire principale à l'exception des affections aiguës réalisée en ambulatoire, et avec une sortie le jour même vers le lieu de résidence.

Réhospitalisations entre 1 et 3 jours après intervention pour affection non lithiasique

2025



dans la norme

Mesure des réhospitalisations entre 1 et 3 jours après une intervention par voie transurétrale ou transcutanée pour des affections non lithiasiques, en ambulatoire, en dehors de l'urgence et avec une sortie le jour même vers le lieu de résidence.

Qualité de la lettre de liaison à la sortie

2025



87%

La lettre de liaison résume les conclusions de l'hospitalisation et établit des préconisations de prise en charge après la sortie afin d'assurer une bonne coordination « hôpital/ville » ou « hôpital/structure de transfert ». Elle doit être signée par un médecin de l'établissement et adressée au médecin de ville ou à la structure de transfert, et remise au patient le jour de sa sortie.

Évaluation à l'admission de l'éligibilité à l'intervention

2025



54%

À l'admission, l'établissement doit vérifier le respect des consignes (jeûne, douche...), ce qui permet de s'assurer de l'éligibilité du patient à son intervention comme prévu.

Anticipation de la prise en charge de la douleur

2025



94%

Il est souhaitable que dès la consultation préopératoire de chirurgie ou d'anesthésie, les ordonnances d'antalgiques soient remises au patient et que les modalités de leur prise soient expliquées.

Évaluation du patient pour la sortie de la structure

2025



56%

Il est souhaitable d'utiliser un score pour autoriser la sortie. L'autorisation de sortie est une décision médicale authentifiée par la signature d'un des médecins.

Contact entre la structure et le patient entre J+1 et J+3

2025



84%

Le contact entre J+1 et J+3 permet de réitérer les consignes post-opératoires, de dépister d'éventuelles complications ou effets indésirables, d'améliorer la satisfaction du patient et de contribuer à réduire les réhospitalisations précoces.



Les professionnels du CH de Douai sont engagés au quotidien dans une démarche continue de la qualité et de la sécurité des soins de ses usagers. Les axes d'amélioration nécessaires sont, d'ores et déjà, mis en oeuvre.
← Pour plus d'information, rendez-vous sur le site de la H.A.S.
Mise à jour suite à la campagne 2025.